



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Inspecteurs
d'Académie
Inspecteurs
Pédagogiques
Régionaux

Secrétariat des I.A.-I.P.R.

Tél.

03 22 82 39 70

Fax.

03 22 82 37 54

Mél.

ce.ipr@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Amiens, le 10 septembre 2011

Monsieur Bernard AGUER
Monsieur Ludovic LEGRY
Madame Catherine RONCIN
Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
de mathématiques

à

Mesdames et Messieurs les enseignants de
mathématiques

S/c du chef d'établissement

Chers collègues,

L'année scolaire 2010-2011 a mobilisé beaucoup d'énergie au niveau des enseignants en général et des professeurs de mathématiques en particulier, avec la mise en place du socle commun au collège et la réforme du lycée.

L'année scolaire qui débute voit la poursuite des réformes engagées.

Parmi les nouveautés, nous pouvons retenir :

1° Au niveau du collège

L'acquisition des compétences du socle commun doit permettre d'accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société.

Dans cette logique et à titre expérimental pour les établissements volontaires une évaluation des compétences 1 et 3 du socle commun sera menée en classe de cinquième durant le troisième trimestre de l'année scolaire.

Cette évaluation du socle nécessite un travail sur les compétences entrepris dès la classe de sixième et un suivi régulier de leur acquisition, dans la continuité de ce qui est fait à l'école primaire. Le repérage des difficultés des élèves et leur prise en charge, en particulier à l'aide d'un PPRE, doivent se faire le plus tôt possible.

2° Au niveau du lycée

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du lycée, l'enseignement des mathématiques contribue au développement des compétences scientifiques de tous les élèves et prépare à la poursuite d'études dans le supérieur. Pour que les élèves prennent conscience de la diversité de l'activité mathématique et de ses applications dans de nombreux domaines, la résolution de problèmes, en particulier grâce à l'usage de l'outil informatique, est à privilégier.

- On peut constater que l'introduction des enseignements d'exploration en classe de seconde et plus particulièrement de l'enseignement d'exploration « méthodes et pratiques scientifiques » a suscité chez les collègues et chez la plupart des élèves un intérêt certain. Le programme et les documents ressources sont consultables sur le site académique.

- L'accompagnement personnalisé se met en place en classe de première (à l'exception des séries STG et ST2S). Pour la classe de seconde il a fait l'objet d'un travail mené, au niveau académique, par un groupe de professeurs accompagnés d'IA IPR. Sur le site académique vous trouverez des outils qui vous permettent de mettre en place cet accompagnement.

En annexe de cette lettre vous trouverez quelques éléments complémentaires sur l'accompagnement personnalisé

- Les liens qui donnent les programmes de mathématiques en vigueur au lycée à cette rentrée ainsi que les horaires correspondant se trouvent dans le tableau donné en annexe ainsi que sur le site académique.

3° Site académique et TICE

<http://pedagogie.ac-amiens.fr/maths/>

Outre les renseignements concernant notre discipline et les liens vers les autres académies et vers les sites institutionnels (Inspection Générale, Eduscol, etc.), vous y trouverez :

- Un lien vers : « AmiensPython » logiciel vous permettant de développer l'usage de l'algorithmique au sein de vos classes avec une documenthèque réalisée par un groupe de travail académique. Cette dernière s'enrichira le 15 septembre avec en particulier des apports sur les programmes de premières et de terminales et notamment en Statistiques et Probabilités.
- Un lien vers une plateforme : « Math O'Lycée » vous proposant des ressources pour une prise en compte des compétences des élèves au collège et au lycée.
- Une version portable du logiciel Python plus accessible et en version française, accompagnée d'une documentation à usage de l'enseignant.

Monsieur Michel BOVANI est l'Inspecteur Général de Mathématiques en charge de l'académie d'Amiens.

Marie-Odile BOUQUET, Gérald BOUCHARD et Jean-François PROUVEUR nous aideront dans nos différentes tâches comme chargés de mission d'inspection.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire et vous remercions par avance pour votre engagement au service des élèves et de leur réussite scolaire.

Bernard AGUER

Ludovic LEGRY

Catherine RONCIN

P.J.: - Paragraphe Ressources accompagnement personnalisé (AP)
- Programmes Maths 2011